

Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

Montreuil, le 23 mars 2010

C O N T A C T :
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
GREGORY ROUX
01 49 88 61 08
com@cheminotcgt.fr

TROP... C'EST TROP ! HALTE A LA CALOMNIE !

A plusieurs reprises ces derniers temps, différents médias écrits et audiovisuels ont produit des articles et émissions sur les comités d'établissements des cheminots et le comité central d'entreprise SNCF.

S'agissait-il de montrer les réalisations sociales de ces institutions gérées collectivement par les représentants des organisations syndicales, élus démocratiquement par les cheminots par un scrutin auquel ces derniers participent à plus de 75% ?

S'agissait-il de montrer les capacités d'intervention et le lieu d'expression du mécontentement des cheminots contre la gestion de la SNCF dans le cadre des dossiers économiques, des conditions de santé et de travail, des réorganisations, des suppressions d'emplois ?

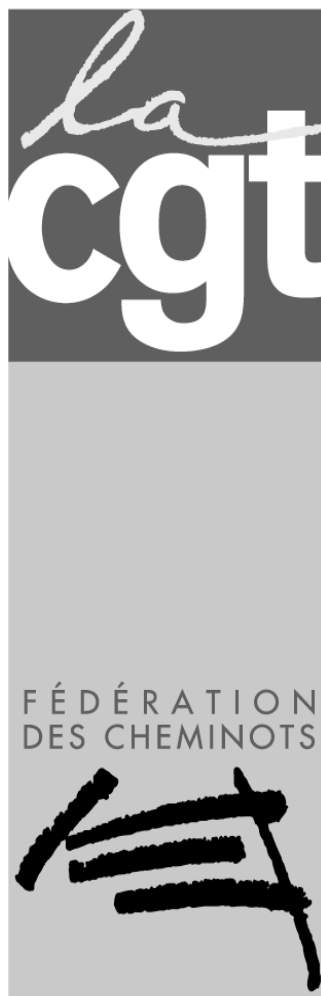
S'agissait-il de montrer l'engagement des organisations syndicales et de leurs élus, celui des directions techniques et des salariés pour rendre toujours plus efficace cet outil social au service des cheminots ?

Point du tout !

Tout au contraire, il s'est agit pour ces « reportages », guidés par une seule et même ligne, de salir à tout prix ces institutions, les organisations syndicales et leurs représentants. Avec dans la ligne de mire la plus représentative d'entre elles, la fédération CGT des cheminots.

A ce jeu là, le mensuel Capital vient de remporter la palme d'or. En effet, dans un article de son numéro de janvier dernier, mensonges, injures, calomnies, photos truquées y sont légion. Au point qu'il ne peut y avoir la moindre équivoque sur l'intention de nuire à la CGT, ses militants, ses syndiqués, ses électeurs et plus largement aux salariés partageant les valeurs et le syndicalisme que nous représentons.

Notre fédération a décidé de ne pas laisser ces insultes et mensonges impunis. Afin que la vérité soit rétablie, elle a déposé plainte pour diffamation contre Capital devant le Tribunal correctionnel de Paris. Dans le même temps, elle appelle ses élus dans les CE à poursuivre leur engagement et leur action pour garantir aux cheminots et leur famille des activités de qualité.



263 RUE DE PARIS
93 515 MONTREUIL CEDEX
TÉL. 01 49 88 61 00
FAX 01 48 57 95 65